

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 11 (1873)
Heft: 40

Artikel: Lausanne souterraine
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182404>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 4 Octobre 1873.

Lausanne souterraine.

Tandis que notre ville vaque à ses affaires, que les piétons se pavent sur les trottoirs, que les banquiers courent à la bourse nouvellement ouverte, que les femmes du marché caquettent, que les ateliers forgent, liment, clouent ; que tout Lausanne enfin vit, se meut, travaille, trottine et grouille, nul ne soupçonne ce qui se passe à 20 pieds sous terre.

Ce monde d'en haut, ce monde qui vit à ciel ouvert, qui respire le grand air et se réchauffe aux rayons du soleil, ignore que le pavé de nos rues recouvre tout une société, tout un centre d'activité. — Pour vous en convaincre, dirigez vos pas vers la rue du Pré, bravez ses pavés atroces, l'odeur fade et nauséabonde qui s'échappe des abattoirs, marchez sur les débris de boucherie, affrontez les chiens qui vous bousculent au passage en se disputant un os, et allez courageusement jusqu'au bout.

Arrivés là, tirez un peu à gauche pour prendre une ruelle basse, qui rappelle assez la *Rue basse du Rempart*, à Paris, et vous remarquerez bientôt à votre droite une espèce de porte ressemblant à l'entrée d'une mine de houille. — Nous y voilà : avançons la tête..... Un bruit sourd, de voix qui se répercutent contre les parois du souterrain, arrive à vos oreilles et se mêle à celui d'une eau lourde, vaseuse, qui se fraie avec peine un chemin à travers les cailloux de son lit.

Posons maintenant le pied sur cette mauvaise échelle et descendons ses douze ou quatorze degrés ; puis suivons le trottoir longeant le radier auquel travaillent une soixantaine d'ouvriers, à la clarté de vingt becs de gaz, jetant de distance en distance leur lueur blasphème dans ces catacombes qui s'étendent de la tannerie Mercier au pont Pichard, en passant sous la rue du Pré, la place du Pont, la rue Centrale et la place Pépinet.

On se sent tout à coup saisi d'une singulière impression. A droite et à gauche, des affluents amenant les égouts de la rue de Bourg, de St-Pierre, de la Cité, de l'Hôpital, etc., ruissent le long des parois, ou tombent par jouffles en rejaillissant à vos pieds. Au milieu du souterrain, des terrassiers creusent le canal, penchés sur un sol boueux ; plus loin, des groupes d'ouvriers piémontais font

retentir la longue voûte sous les coups des piques et des marteaux. On se croirait vraiment dans les forges de Pluton, si de temps en temps la voix aigre et brusque des piqueurs de l'administration communale ne vous rappelait pas qu'il y a au-dessus de nos têtes un Lausanne et une municipalité.

De temps en temps, des légions de rats passent en sifflant entre les jambes des curieux qui examinent les travaux, ou se groupent en festons mouvants le long des murs et dans les sinuosités de la voûte. Quelquefois, surpris à l'improviste dans leur gîte, par la pioche ou le marteau, on les voit se disperser de tous côtés, ahuris, épouvantés, bondissant au hasard, sautant sur les épaules des travailleurs ou traversant le Flon à la nage. On en remarque dont le poil est noir d'ébène, qui sont jeunes, vigoureux, hardis et querelleurs ; ceux-là bravent toutes les menaces, défient toutes les poursuites ; d'autres, vieux grisons moins aventureux, fuient en laissant entendre un siflement saccadé, tremblotant, tandis que de plus timides encore, albinos et blancs comme neige, victimes d'une dégénérescence causée par l'habitation d'un milieu aussi peu hygiénique, restent blottis sur une pierre en saillie, attendant leur sort avec une intéressante résignation.

Comme contraste à cette scène plus ou moins attrayante, de beaux et longs stalactites formés par l'infiltration lente et continue des eaux, suspendent à la voûte leurs cônes renversés et scintillent à la lumière apportée dans ces lieux par la Société du gaz, qui fait valoir ses actions jusque dans l'autre monde.

Par-ci par-là, de longues toiles d'araignées tendues sur la tête des passants comme des filets de pêcheurs, et parsemées de papillons aux ailes d'un gris sale, d'insectes et de mouches qu'une imprudente curiosité a conduits sur ces ponts suspendus, où quelque grosse araignée en fait sa proie quotidienne.

Mais au bout de quelques instants, ce séjour immonde commence à vous inspirer une profonde répulsion ; on en cherche à la hâte l'issue et l'on ne tarde pas à être rendu au monde civilisé par une ouverture en forme de puits, pratiquée à l'extrémité occidentale de la place de Pépinet.

Bientôt l'air, la lumière et la chaleur vivifiante du soleil affectent agréablement les sens ; une société charmante frappe les regards ; des groupes

élégants circulent sur les larges trottoirs de la rue Centrale, ou contemplent les belles vitrines de la librairie Benda. Un mouvement incessant anime la place où débouchent des flots de voyageurs amenés par le pneumatique, mouvement encore augmenté par le voisinage d'un marché de primeurs alimenté par les trains du Gros de Vaud aboutissant à la gare commune aux deux voies.

A la vue d'un tel spectacle, on recommence à vivre et à goûter une existence dont on ne peut apprécier les charmes qu'après avoir passé quelques instants dans les catacombes lausannoises.

L. M.

Le Bonnet de coton

(dit Casque à mèche.)

Le *bonnet de coton* est un frappant exemple de l'instabilité des choses humaines et du pouvoir despotique et aveugle de la mode. Il était difficile de trouver un couvre-chef plus souple, plus commode que ce tissu qui protégeait les jeunes têtes aussi bien que les vieilles. Malgré cela, l'heure de sa décadence à sonné ; il a fait place à d'autres coiffures qu'on prétend être plus gracieuses et plus commodes. Dans nos campagnes, cependant, il a encore persisté en quelques endroits. On voit le vacher porter son lait à la fruitière, coiffé du casque à mèche, blanc comme neige et plié coquettellement sur l'oreille.

Mais quel que soit le sort du bonnet de coton, il peut, sans honte, disparaître de la scène, car le poète le plus populaire de la France l'a illustré dans sa chanson du *Roi d'Yvetot*, où il couronne de cette modeste coiffure son prince débonnaire :

Il était un roi d'Yvetot,
Peu connu dans l'histoire,
Se levant tard, se couchant tôt,
Dormant fort bien sans gloire;
Et couronné par Jeanneton
D'un simple *bonnet de coton*,
Dit-on.

Oh ! oh ! oh ! oh !

Ah ! ah ! ah ! ah !

Quel beau petit roi c'était là !

La ! la !

Ce n'est pas tout ; le bonnet de coton a dans ses annales une page héroïque ; il a fait ce qui a été refusé à bien des rois ; il a résisté victorieusement à Napoléon alors au faîte de la gloire et de la puissance. Voici à quelle occasion : le poète Lemercier, esprit original et aventureux, avait voulu rompre le moule uniforme dans lequel se coulaient toutes les tragédies ; il en voulut finir avec ce genre classique qui exigeait que, sur le théâtre, l'action se passât tout entière à une même époque et dans un même lieu ; aussi, dans sa pièce de *Christophe Colomb*, jouée à l'Odéon, Lemercier fit passer les deux premiers actes en France et les trois derniers en Amérique.

La jeunesse des écoles, encore fortement attachée aux traditions classiques, vit avec horreur une pareille audace, cria au scandale et siffla à outrance. Napoléon, qui voulait être seul juge du mérite des ouvrages d'esprit, vit avec déplaisir cette désapprobation exprimée si bruyamment ; il ordonna de re-

jouer la pièce le lendemain, et il est inutile de dire qu'elle fut accueillie par la même tempête de sifflets.

Cette fois l'empereur se fâcha bel et bien ; il ordonna une troisième représentation où il voulut assister en personne. Il y vint, accompagné de deux régiments, argument toujours irrésistible.

La salle était pleine et la présence de l'empereur avait augmenté le nombre des spectateurs. Les deux premiers actes marchèrent sans encombre ; quand on arriva au troisième, qui était ordinairement accueilli par des bordées de sifflets, l'empereur regarda la salle pour voir si on oserait le braver en face ; mais un spectacle nouveau et inattendu frappa soudain sa vue : depuis le haut du théâtre jusqu'en bas, les spectateurs avaient tiré de leur poche un immense *bonnet de coton* et l'avaient posé sur leur tête qu'ils tenaient penchée dans l'attitude d'un homme qui dort profondément.

A cette vue, Napoléon ne put tenir son sérieux ? il trouva la protestation ingénue et se mit à rire ; il fut désarmé et la cause de Lemercier perdue. Le *bonnet de coton* avait triomphé.

Malgré tout, cette coiffure tant bafouée est encore employée comme bonnet de nuit par la plus laide moitié du genre humain ; et c'est encore avec délices que bon nombre de ceux qui en rient se l'enfoncent jusqu'au-dessous des oreilles tous les soirs d'hiver en se couchant.

Onna vesita manquaïe.

L'autre dzo que ie su z'u à Losena, lé dzeins étonnes tot motssets.

L'avion décida dé bailli onna granta fêta po fêre plièsi à Monsu Tiaï, on brav'hommo, qu'à bin gouverna la France quand l'étai président de la République.

Adon cè Monsu Tiaï étai lodzi à ellia grant'oberdze que lai dion *Bio-Rivadzo*, à Outsy.

Et vaitelè qu'on mouè dai zétsauda dé pè Losena sé baillont lo mo po invoûhi on municipau et on conseilli dé l'indraï, permi elliau qu'ont lo mè de boutafrou, po parlâ à cè Monsu Tiaï et arrindzi lo revalle-va.

L'est bon.

Noutré doû zesprets sé betont su lâo trint'ion coumin po on batsi, avoué tsacon on pâr dè metanné dé pè, et via po Outsy. Ie trâovont Monsu Tiaï que liaïsai lo *Nouvelliste* à sa fêna in lé z'atteindin.

Hé ! bondzo bravé dzins, que l'ao fâ, coumein cein va-te l'è d'amont ? Voûtré recoô sétsont-te-bin ? Lè végne bailleront poû sti an à cein que dion lé papâi.

— Ah ma fai vai Monsu lo Président, po d'ao vin, saret pou dé vin. Po lé recoô, cein va prâo bin.

— Ora, dité-vai, quin bon nové vo zaminé per quie ? Lai ia-te oquié que ne va pas pai tsî vo ?

— Se faut vo deré lo fin mot, n'est pas cin. No sein pai Losena onna binda d'amis, dai démocrates